



## CTPL du 4 mars 2003 : La C.G.T. boycottée

...Informations... Informations... Informations... Informations...

Le C.T.P.L. convoqué par la Direction et boycotté par les organisations syndicales le 13 février 2003, a été reconvoqué ce 4 mars.

La C.G.T. a décidé de ne pas participer à cette réunion, dont l'ordre du jour est demeuré inchangé et dont le principal point a porté sur la répartition des 17 suppressions d'emplois... répartition connue et déjà largement diffusée par la Direction lors de la réunion de cadres A le 12 février.

Les raisons qui avaient amené les organisations syndicales à ne pas siéger au C.T.P.L. du 13 février 2003, à savoir notre opposition à la logique de l'O.R.E., le refus de valider cet outil, ne pas cautionner ses conséquences, et dénoncer le mépris de notre Direction Locale à l'égard des organismes paritaires, sont toujours d'actualité.

### **INFORMATIONS RELATIVES AU C.T.P.L. :**

A ce comité technique paritaire local ont été abordés les budgets 2002 et 2003 ( lettre d'orientation budgétaire D.G.C.P. et documents budgétaires ), la répartition des emplois et le redéploiement départemental, le nouveau régime indemnitaire, le MI NEFI au service des entreprises.

*N'ayant pas participé à ce CTPL, nous ne pouvons que vous transmettre les informations contenues dans les documents préparatoires ou les décisions qui nous ont été transmises à l'issue de cette réunion.*

- **Concernant la suppression des 17 emplois et leur répartition**, comme nous le pensions, le C.T.P.L. a entériné les propositions de la Direction : Vous pourrez retrouver le tableau de la répartition des suppressions sur notre site (tableau des répartitions sur notre site cliquez sur <http://www.tresor.cgt.fr/37/> et ensuite cliquez dans « tableau de l'ORE »)

- **Concernant le budget 2003, le budget global est à nouveau en baisse (après une baisse de 2,25% en 2001 et 3% en 2002)**

Le budget de fonctionnement pour les P.N.C. (233 300 euros) est reconduit à hauteur de ceux de 2002 ( première délégation pour 2003, de 80% ). A noter que les postes de Château-La-Vallière, Montbazou, Bléré et Loches n'ont pas reçu d'abondement suite à la fermeture de Savigné sur Lathan et de Cormery. Seul le C.H.U., suite à sa réinstallation a été doté d'un complément de 4000 euros.

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

### Divers travaux pour 2003 :

Des travaux de peintures sont prévus à Château-La-Vallière (et réfection des sols, 8000 euros), Bléré (7000 euros) et l'I le Bouchard (5000 euros).

Réaménagement des guichets et accueil à Montbazon pour 10000 euros.

Achat de mobilier pour Château-La-Vallière (8000 euros), la T.P. du C.H.U.(7000 euros), l'I le Bouchard (7000 euros), la T.P.M. (5000 euros).

#### - Avancement des travaux immobiliers :

**T.G.** : peut-être une amorce des travaux avec en été la démolition du façonnage

**TOURS 2<sup>ème</sup> div.** : travaux prévus fin du 1<sup>er</sup> semestre 2003.

**VOUVRAY** : les travaux ont pris une quinzaine de jours de retard...fin des travaux ?

**PAIERIE** : réinstallation dans les nouveaux locaux fin sept. 2003

#### - Création d'un deuxième poste d'adjoint à T.B.O.

## INFORMATIONS DIVERSES



Rappel : « le pont naturel », voté au C.T.P.L. du 21 novembre et comme indiqué dans notre compte-rendu du même jour, a été retenu. Pour rappel il s'agit du 30 mai 2003, pont de l'ascension.

C.A.P. : elles se dérouleront le 7 mars, n'hésitez pas à nous contacter.

Un dossier sur la notation va vous être transmis avec le compte-rendu des C.A.P. du 7 mars 2003.

6 mars 2003 un débat public aura lieu à Tours ( Hôtel de ville, salle des mariages) à 20h30 sur le thème " Retraite, l'avenir est en jeu " avec la participation de J.C. LE DUI GOU et Pierre Yves CHANU.

e.mail : [tresor.cgt37@wanadoo.fr](mailto:tresor.cgt37@wanadoo.fr)

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41